

VOIE FERRÉE DE TRACADIE À NEW-CASTLE

L'hon. M. VENIOT demande:

Le Gouvernement entend-il dépenser une partie quelconque des \$20,000,000 votés par le Parlement pour remédier au chômage, pour la construction d'une voie ferrée allant de Tracadie à Newcastle, Nouveau-Brunswick?

L'hon. M. MANION (ministre des Chemins de fer et des Canaux): Quoique mon prédécesseur et les directeurs du réseau national aient étudié s'il était possible de construire cette voie ferrée, les études qu'on a faites à ce sujet n'ayant été jugées assez encourageantes pour justifier une décision, les choses en sont au même point. Il va de soi, que la construction de toute ligne de chemin de fer doit être autorisée par le Parlement.

PROLONGEMENT DU CHEMIN DE FER DE SAINT-JEAN À QUÉBEC

L'hon. M. VENIOT demande:

1. A-t-on fait une étude du prolongement du chemin de fer de St-Jean à Québec, de Centre-ville à Grand-Falls (N.-B.)?

2. Le cas échéant, le rapport de cette étude a-t-il été fait, et est-il favorable à ce prolongement?

3. Le Gouvernement a-t-il l'intention de dépenser quelque partie des \$20,000,000 que le Parlement a votés pour remédier au chômage pour la construction de ce prolongement de chemin de fer?

L'hon. M. MANION (ministre des Chemins de fer et des Canaux): Quoique les autorités du réseau aient fait un relevé du tracé, on n'a rien décidé quant au prolongement de ce chemin de fer. Quoi qu'il en soit, il faudra avoir, au préalable, l'autorisation du Parlement avant que le réseau national, qui a absorbé la ligne de Saint-Jean à Québec en vertu d'une loi de 1929, puisse construire les 40 milles que ce prolongement nécessiterait.

LE CHEMIN DE FER QUEBEC, MONTREAL AND SOUTHERN

M. DUBOIS demande:

1. A quelle date le Gouvernement a-t-il acheté le chemin de fer *Quebec, Montreal & Southern*?

2. A quelle date le pont de Bécancour a-t-il été emporté par les glaces?

3. Le Gouvernement entend-il maintenir l'ordonnance de la Commission des chemins de fer, en date du 25 juin 1930, relative à la construction du pont de Bécancour?

4. Le cas échéant, quand la construction dudit pont commencera-t-elle?

L'hon. M. MANION (ministre des Chemins de fer et des Canaux): Le chemin de fer de Québec au sud de Montréal (*Quebec, Montreal and Southern*) a été acquis par le réseau national et non par le gouvernement, par contrat en date du 7 août 1929, ratifié par le décret en conseil n° 1444, du 7 août 1929. Toute

[L'hon. M. Manion.]

ordonnance de la commission des chemins de fer au sujet du pont Bécancour, ou de tout autre sujet relatif au chemin, recevra, comme toujours, l'attention de la direction du réseau national.

QUAI DE PROTECTION SUR LA RIVIÈRE JÉSUS, DES MILLE-ÎLES

M. PARENT demande:

Le Gouvernement a-t-il l'intention de dépenser quelque partie des \$20,000,000 que le Parlement a votés en vue de remédier au chômage, pour la construction du prolongement du quai de protection sur le côté nord de la rivière Jésus des Mille-Îles, dans la ville de Terrebonne, afin de prévenir les dangers de dommages à la propriété, par inondation?

L'hon. M. STEWART (ministre des Travaux publics): On n'a pas encore définitivement décidé comment on emploierait les 20 millions votés par le Parlement.

L'HONORABLE RODOLPHE LEMIEUX

M. BARRETTE demande:

1. A quelle date l'honorable Rodolphe Lemieux a-t-il été nommé sénateur?

2. A quelle date a-t-il résigné sa charge d'Orateur de la Chambre des communes du Canada?

3. A partir du jour de sa nomination comme sénateur jusqu'au jour où il a donné sa démission d'Orateur, a-t-il reçu des appointements et des déboursés dans l'exercice de ces fonctions, et, en ce cas, quel montant?

4. Durant le même laps de temps, ses serviteurs ont-ils reçu un salaire; et, en ce cas, quel montant a été payé à chacun de ses serviteurs?

L'hon. M. BENNETT (premier ministre):

1. Le 3 juin 1930.

2. Il n'a pas démissionné; mais il est demeuré en fonction jusqu'au 8 septembre 1930, date à laquelle il prêta serment comme sénateur.

3. Oui.

Traitement..	\$1,491 67
Allocation de logement.. . . .	795 83
Serviteurs, (y compris un chauffeur)..	1,758 25
Service d'automobile.. . . .	342 22
Uniforme de chauffeur.. . . .	73 00
Appels téléphoniques... . .	54 50
Télégrammes..	72 20
Epreuves photographiques.. . . .	60

\$4,688 27

4. Oui; voici la liste: A. Harvey, maître d'hôtel à la maison privée de M. Lemieux, 97 jours à \$4 par jour, \$388; W. Portuguese, serviteur à la maison privée de M. Lemieux, 97 jours à \$4 par jour, \$388; A. Bouchard, cuisinier à la maison privée de M. Lemieux, 97 jours à \$50 par mois, \$159,60; A. Bouchard, serviteur à la maison privée de M. Lemieux, 97 jours à \$65 par mois, \$206.91; E. Cyr,